

[CAP SUR 2017]

PROJET ÉDUCATIF DE RÉFÉRENCE ET ORIENTATIONS 2014-2017
DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DU FINISTÈRE

**UNE ÉCOLE DE LA PROMESSE
QUI S'ENGAGE POUR LES RÉUSSITES**

PRÉAMBULE

« POUR QUOI ET POURQUOI UN PROJET ET DES ORIENTATIONS DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DU FINISTÈRE » ?

Le projet éducatif de l'Enseignement catholique du Finistère s'inscrit dans une longue histoire et dans un contexte social, économique et religieux en évolution. Les 282 écoles, collèges, lycées et établissements d'enseignement ou de formation ont l'ambition et la volonté de répondre à la mission d'Église qu'ils ont reçue, et ce, dans le cadre du contrat d'association passé avec l'État.

Ainsi, en tenant compte de la richesse et des spécificités de chaque établissement, et du charisme et des traditions éducatives propres aux différentes tutelles, ce projet s'inscrit :

- dans le fil du **Statut de l'Enseignement catholique** publié le 1er juin **2013** qui invite chaque établissement à poursuivre sa mission au service des jeunes, en s'appuyant sur ses capacités d'innovation éducative et pédagogique,
- dans la démarche proposée par les **Orientations diocésaines 2012-2016 du diocèse de Quimper et Léon** : « **Allez ! Je vous envoie ! Évangéliser dans l'espérance** », promulguées lors de la Fête de Pentecôte **2012**.

Le Pape François, lors d'une conférence auprès de la Congrégation éducation catholique, au Vatican le 13 février 2014, nous indique que l'une des raisons d'être des écoles catholiques est d'**offrir un accueil et**

un accompagnement personnalisés, éclairés par les valeurs de l'Évangile et par la tradition éducative de l'Enseignement catholique. « *En effet, les écoles et les universités catholiques sont fréquentées par de nombreux étudiants non chrétiens ou même non croyants. Les institutions de formation catholiques offrent à tous une éducation qui a pour but le développement intégral de la personne et qui répond au droit de tous à accéder au savoir et à la connaissance. Mais elles sont également appelées à offrir à tous, dans le plein respect de la liberté de chacun et des méthodes propres à l'environnement scolaire, la proposition chrétienne, c'est-à-dire Jésus Christ, qui donne sens à la vie, à l'univers et à l'histoire.* » Comment aujourd'hui, les établissements de l'Enseignement catholique du Finistère peuvent-ils relever les défis éducatifs contemporains ? Quels sont ces défis éducatifs prioritaires ? Quel travail de lucidité, de conviction, et d'espérance conduire pour aborder et préparer l'avenir ?

PRÉAMBULE (suite)

Le projet éducatif de référence et les orientations de l'Enseignement catholique du Finistère s'adressent à tous comme un appui pour notre proposition éducative.

Ils constituent une référence qui contribue à donner du sens à ce qui se vit dans nos communautés éducatives.

Le pilotage par le sens, c'est ce qui contribue à éclairer et à inspirer notre action au quotidien dans chacun de nos établissements, y compris, et peut-être surtout, lorsque les réalités du quotidien viennent entrechoquer les meilleures intentions. Il s'agit ainsi de prendre le temps de la réflexion sur le « pour quoi » avant de penser au « comment », sur le « pour qui », sur la manière de faire vivre notre projet d'établissement.

Le Statut de l'Enseignement catholique appelle chacun à donner du sens à son action en participant à la mission éducative de l'Eglise dans le monde, dans le respect des consciences et des règles de la société civile. Ceci sans renoncer à la liberté que nous donne la loi en reconnaissant notre « caractère propre », c'est-à-dire la « proposition qualifiée de l'Enseignement catholique ».

Les fondateurs de nos écoles nous ont ouvert la voie de l'audace ; dans les difficultés rencontrées, ils ont su puiser les forces pour avancer. Nous

sommes invités à poursuivre la route qu'ils nous ont ouverte, pour inventer à notre tour l'avenir.

Construire des choix, poser des orientations, c'est d'abord se rappeler de notre héritage, puis se mettre à l'écoute de la réalité pour repenser nos modes d'action, pour discerner ce qui est porteur d'avenir, à partir de l'observation des initiatives et des réussites locales d'une part, et, d'autre part, à partir de ce que nous souhaitons penser, vivre et partager dans l'espérance de notre projet.

C'est ainsi que ces orientations expriment des paroles, des expériences réussies, des constats, des enjeux, des recommandations, avec l'ambition d'articuler de la manière la plus féconde possible :

- vie d'école ou d'établissement,
- vie de réseau d'établissements en proximité,
- projet de l'Enseignement catholique du Finistère,
- projet régional de l'Enseignement catholique de Bretagne,
- orientations nationales de l'Enseignement catholique de France.

[CAP SUR 2017]

PROJET ÉDUCATIF DE RÉFÉRENCE ET ORIENTATIONS 2014-2017
DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DU FINISTÈRE

**UNE ÉCOLE DE LA PROMESSE
QUI S'ENGAGE POUR LES RÉUSSITES**

PRÉSENCE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE EN FINISTÈRE

L'Enseignement catholique du Finistère accueille aujourd'hui **65 000 jeunes**, dans **193 écoles maternelles et primaires**, **48 collèges**, **28 lycées**, **2 instituts d'enseignement supérieur**, et **2 centres de formation d'adultes**. Il scolarise ainsi de manière constante **42% des jeunes Finistériens**, et lorsqu'on observe les parcours scolaires, ce sont presque 60% des jeunes du département qui, à un moment ou à un autre, de manière temporaire ou durable, auront été accueillis et accompagnés dans nos établissements.

L'Enseignement catholique du Finistère est donc **un enseignement catholique de profonde immersion sociale et de forte proximité avec les familles et les territoires**. Il est **présent dans 156** des 283 **communes du département**. Dans 32 de ces communes l'école catholique est la seule école.

Ces deux caractéristiques majeures - profonde immersion sociale et forte implantation de proximité avec les familles et les territoires -, conjuguées à l'histoire de l'Enseignement catholique du Finistère dont nous sommes les héritiers, conduisent à observer que **l'Enseignement catholique** contribue à **imprimer un style éducatif, pastoral, relationnel et social**, et donc à former un type d'homme et de femme dans ce département, qui est très enraciné dans un appétit d'école, et où l'école est vécue comme un instrument de progression sociale.

POINTS D'ANCRAGE : DES CONVICTIONS RELATIVES A LA PERSONNE

Le projet éducatif de l'Enseignement catholique est fondé sur le sens chrétien de l'homme, au service des jeunes qui y sont accueillis et accompagnés.

Ce fondement chrétien repose en particulier sur **trois convictions relatives à la Personne** qui traversent la conception de l'apprentissage et des relations humaines au sein de nos établissements, que ces relations humaines concernent les jeunes entre eux, les jeunes et les adultes, ou les adultes entre eux. **L'attention portée à chaque personne**, jeune ou adulte, est ainsi une **composante essentielle de la pédagogie développée par l'Enseignement catholique**.

- La première de ces convictions est que **la personne est regardée comme un être en devenir**, c'est-à-dire d'abord envisagée sous l'angle des promesses et des possibilités de développement qu'elle porte.
- La deuxième conviction conduit à **regarder la personne comme un être fragile**. Chacun d'entre nous est ainsi porteur de ses vulnérabilités, mais, aussi et surtout, de ses potentialités, de ses talents, de ses richesses, de ses compétences, de ses trésors.
- Le troisième point d'ancrage amène à **regarder chaque personne comme un être de relation, et en relation**. C'est bien dans **l'interaction avec les autres**, dans la **rencontre**, dans **l'échange**, dans la **coopération**, dans la **collaboration** que nous grandissons. C'est bien pour cela que **l'éducation est d'abord une alliance, un acte d'alliance**.



DÉVELOPPER ET SOUTENIR L'EXPLORATION ÉDUCATIVE ET LES INNOVATIONS PÉDAGOGIQUES



DES PAROLES EXPRIMÉES PAR LES ACTEURS DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DU FINISTÈRE

« Prendre du temps sur le sens du projet éducatif de l'établissement est essentiel. »

« Ce qui est exprimé par les élèves, c'est la présence humaine en proximité. Il est important de mettre en valeur dans nos projets d'établissement ce climat relationnel et éducatif. »

« Dans notre école, pour ouvrir les élèves aux nouvelles technologies, nous avons développé des projets numériques : le livre numérique, « Clip et classe », « Je surfe... », École numérique rurale. »

« Nous avons souhaité innover dans la gestion du temps des élèves et des enseignants, afin de mieux équilibrer les temps d'apprentissage et de permettre des moments de reprise, d'approfondissement, et de tutorat par les professeurs. »

« La mise en place du cycle commun CM1-CM2-6ème nous amène à repenser le lien école-collège et à imaginer des modalités de travail renouvelées entre professeurs des écoles et professeurs des collèges. »

« A l'issue d'une formation en réseau d'établissements, nous avons intégré la réflexion sur les intelligences multiples dans nos pratiques pédagogiques. »



1^{ÈRE} ORIENTATION

DÉVELOPPER ET SOUTENIR L'EXPLORATION ÉDUCATIVE ET LES INNOVATIONS PÉDAGOGIQUES



CE À QUOI NOUS SOMMES INVITÉS

PAR LE STATUT DE
L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

- **L'établissement**, constitué en unité autonome, jouit d'une **liberté** qui l'aide à être un **lieu de créativité et de propositions éducatives**. [article 16]
- Dans l'Enseignement catholique, la **liberté éducative des établissements** s'exerce dans un cadre partagé et au nom de références communes. [article 29]
- Cette attention aux pauvres, aux faibles et aux petits commande à l'école catholique, dans l'ensemble de ses composantes, une **générosité effective** et **une inventivité pédagogique constante**. [article 39]
- (Les) divers acteurs agissent comme coopérateurs à une même œuvre. **La liberté créative de chacun** est requise, car le déploiement d'un projet éducatif partagé ne demande pas d'exécuter des tâches écrites d'avance, mais de **chercher sans cesse ensemble** les meilleurs moyens de les mettre en œuvre. [article 55]
- La tutelle est au service de la croissance des personnes et des établissements, qu'elle appelle à **une liberté créative** dans la fidélité à la mission reçue. [article 181]
- L'autorité de tutelle encourage la vitalité de la communauté éducative en prêtant attention au climat relationnel de l'établissement, à **ses capacités d'innovation éducative, pédagogique et pastorale**, à la participation de tous à la mise en œuvre du projet éducatif. [article 182]
- L'identité et les spécificités de chaque école catholique, ainsi que **la capacité d'initiative, de recherche pédagogique et de créativité** de sa communauté éducative, sont non seulement respectées, mais encore stimulées et valorisées. [article 240]



DES PRIORITÉS ET DES ACTIONS À ENTREPRENDRE, DES PISTES POUR AGIR

- **Permettre** à l'enfant, au jeune, de donner du sens à ce qui est fait et réalisé à l'école.
- **Susciter** et entretenir la motivation des élèves.
- **Pratiquer** une évaluation qui valorise les élèves, une évaluation qui ne valorise pas exclusivement la performance, mais qui valorise également l'effort et les progrès accomplis.
- **Reconnaître**, faire vivre, et encourager toutes les formes d'intelligence.
- **Accompagner** chacun dans son orientation et dans la construction de son parcours personnel. Préparer les élèves à construire des choix et à discerner les éléments qui conduisent à des choix éclairés.
- **Permettre** aux enseignants et aux éducateurs de s'approprier les évolutions en matière d'apprentissage.
- **Favoriser** la mutualisation et l'échange d'initiatives, la relecture des pratiques professionnelles, la coopération, le travail interactif.
- **Proposer** une éducation dans la durée qui favorise la continuité éducative.
- **Encourager** et inciter chaque école à entretenir un dialogue avec son environnement proche et avec le monde.



ACCOMPAGNER LA PERSONNE ET LES PERSONNES ; FAIRE GRANDIR ET RÉUSSIR LES PERSONNES



DES PAROLES EXPRIMÉES

PAR LES ACTEURS DE L'ENSEIGNEMENT
CATHOLIQUE DU FINISTÈRE

« Une belle et grande évolution dans la prise en compte de la personne, dans le changement de regard sur l'élève et dans l'accompagnement des différences. »

« Une prise en compte réelle et efficace des enfants en difficulté ou à besoins éducatifs particuliers se développe, ainsi que des partenariats. L'accompagnement individualisé se développe également au collège. »

« Appartenir à l'Enseignement catholique, c'est reconnaître la dimension humaine de nos élèves. C'est, à travers les Assises, avoir un regard bienveillant pour tous. C'est s'engager personnellement au service des élèves et des équipes. »

« Prendre en compte la difficulté de l'enfant : accompagner l'enfant et accompagner la famille (orientation, prise en charge extérieure, AVS, MDPH, etc.). »

« Il est important que chaque enfant, chaque jeune puisse découvrir tout au long de sa scolarité ses talents ; il est nécessaire d'avoir des temps d'échange avec chacun. »

« Bon accueil et proximité avec les familles, disponibilité des enseignants dont beaucoup ne comptent pas leur temps. »

2^{ÈME} ORIENTATION

ACCOMPAGNER LA PERSONNE ET LES PERSONNES ; FAIRE GRANDIR ET RÉUSSIR LES PERSONNES



CE À QUOI NOUS SOMMES INVITÉS

PAR LE STATUT DE
L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

- **La dignité de la personne humaine** fonde pour tous les hommes un droit à l'éducation.
[article 1]
- L'école est un lieu privilégié d'éducation au service de **la formation intégrale de la personne humaine** lorsqu'elle forme des personnalités autonomes et responsables, capables de faire des choix libres et conformes à la conscience.
[article 6]
- Au service de l'homme et de son éducation, l'Église manifeste qu'elle porte **sur toute personne un regard d'espérance**.
[article 10]
- **L'école** catholique, comme tout autre école, est **un lieu de formation intégrale à travers la relation interpersonnelle**.
[article 30]
- L'école catholique est attachée au **respect de la personne**. C'est pourquoi elle est un lieu de transmission systématique et critique de la culture **en vue de la formation intégrale de la personne**.
[article 36]
- Au nom de l'Évangile, l'école catholique est attachée à **la liberté des consciences, à l'écoute des croyances dans leur diversité et accueillante aux différents parcours personnels**. C'est pour quoi elle permet à chacun, au sein d'une communauté, de grandir en humanité, en répondant librement à sa vocation.
[article 37]
- **Au service de la croissance spirituelle, intellectuelle, physiques, affective et morale** de tous les acteurs de la vie scolaire.
[article 44]



DES PRIORITÉS ET DES ACTIONS À ENTREPRENDRE, DES PISTES POUR AGIR

- **Promouvoir** la qualité éducative et de l'accompagnement.
- **Permettre** à chacun de construire et de réussir sa vie dans toutes ses dimensions, lui permettre de construire sa propre navigation.
- **Etre** au service du développement de l'ensemble des dimensions de la personne : physique, artistique, relationnelle, intellectuelle, éthique, spirituelle, professionnelle.
- **Accueillir** et accompagner les personnes dans la diversité de leur parcours.
- Accueillir et **accompagner** chacun avec attention et avec bienveillance, particulièrement les personnes en situation de fragilité.
- **Ouvrir** au sens de la différence, à la solidarité, et au partage.
- **Instituer** des temps et des lieux qui favorisent la rencontre afin que les parents trouvent et occupent leur place au sein de la communauté éducative.



AGIR ET CONSTRUIRE ENSEMBLE, FAIRE RÉSEAU ET COMMUNAUTÉ



DES PAROLES EXPRIMÉES

PAR LES ACTEURS DE L'ENSEIGNEMENT
CATHOLIQUE DU FINISTÈRE

« En Bretagne l'Enseignement catholique est une réelle richesse, générant une émulation dans nos écoles. On est fier de cette école qui se dit, et qui est, l'école de tous, sans discrimination liée à l'argent ou à la religion. »

« Nous souhaitons voir ce type de rencontres entre chefs d'établissement du 1er et du 2nd degré, entre enseignants du 1er du 2nd degré se renouveler régulièrement, notamment pour aborder ce qui se fait, ce qui fonctionne entre école et collège et, dans la suite logique, échanger sur ce qui pourrait se faire. »

« Le plus utile c'est de garder un fonctionnement par secteur afin que le secteur soit une force de proposition entendue au niveau des responsables. »

« Les rencontres de secteurs sont bénéfiques. »

« Nous avons le sentiment d'être accompagnés en tant que chef d'établissement. »



AGIR ET CONSTRUIRE ENSEMBLE, FAIRE RÉSEAU ET COMMUNAUTÉ



CE À QUOI NOUS SOMMES INVITÉS

PAR LE STATUT DE
L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

- **L'établissement**, constitué en unité autonome, jouit d'une liberté qui l'aide à être un lieu de créativité et de propositions éducatives. **Parce que l'autonomie n'est pas l'isolement, il partage son savoir-faire, ses expériences et ses richesses humaines avec les autres établissements et partenaires éducatifs.** [article 16]
- **Le projet éducatif de chaque école se réfère à des visées partagées et à une dynamique d'ensemble qu'il révèle et actualise.** [article 20]
- Dans l'Enseignement catholique la liberté éducative des établissements s'exerce dans **un cadre partagé** et au nom de **références communes.** [article 29]
- La mission éducative reçue et partagée exige, de la part des écoles catholiques, **un fonctionnement solidaire**, un respect des autorités instituées, et **une âme commune.** [article 29]
- Une école catholique est **une communauté éducative qui rassemble toutes les personnes** concourant à la vie de l'établissement, **dans la diversité des fonctions et des âges.** [article 32]
- **Chacun**, au sein de l'école catholique, **participe (à cette oeuvre commune) par des apports multiples et complémentaires.** [article 33]
- Parce que la figure du témoin se trouve au centre de l'oeuvre éducative, **la manière dont la communauté éducative rend témoignage des rapports fraternels**, dans une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité, est capitale. [article 118]
- Le chef d'établissement est le premier responsable du **lien de l'établissement** qu'il dirige **avec les autres établissements** des divers réseaux auxquels celui-ci appartient. **Il anime la communauté éducative en l'ouvrant et en la rendant participante d'une mission éducative qui dépasse les limites de l'établissement.** Il a le souci constant de **construire et de développer les liens avec les acteurs de proximité.** [article 150]
- La tutelle contribue aussi à ce que **chaque école participe à une oeuvre commune qui la dépasse et qui la relie aux établissements des réseaux auxquels elle appartient.** [article 185]
- Le directeur diocésain reçoit mission d'**assurer la coordination de l'ensemble des écoles catholiques** et d'**animer le réseau des établissements afin de favoriser cohérence et communion.** [article 207]
- Appartenir à l'Enseignement catholique offre les conditions favorables au développement de chaque école et de chaque projet éducatif particulier. Cela suppose de **s'inscrire dans une organisation solidaire** et de **se référer à une même proposition éducative.** L'ensemble forme **une « communauté des communautés éducatives », animée d'un esprit.** [article 231]
- Dans **les réseaux** auxquels ils appartiennent, **tous les participants à la mission commune - personnes, communautés, institutions** etc. - bénéficient d'**un cadre partagé, qui propose références et orientations, qui assure soutiens et accompagnements, et qui offre les garanties et solidarités utiles.** Les réseaux permettent à chaque école de prendre part à **un bien commun** qui la dépasse et de s'articuler à l'ensemble ecclésial. [article 232]



DES PRIORITÉS ET DES ACTIONS À ENTREPRENDRE, DES PISTES POUR AGIR

- **Renforcer** la lisibilité et les coopérations dans nos secteurs pour les familles et pour les équipes éducatives
- **Accompagner** dans la durée le parcours de l'élève, et renforcer les liens et la qualité des passages entre école et collège, collège et lycée, lycée et enseignement supérieur
- **Faire vivre** des lieux et des temps d'échanges au coeur de l'établissement.
- **Faire vivre** le réseau en proximité au travers d'initiatives et d'actions
- **Développer** le travail en équipe et le partenariat
- **Accompagner** les familles dans leur mission d'éducation et développer le dialogue entre les familles et l'école
- **Développer** des relations fraternelles entre les communautés éducatives



VIVRE ET TEMOIGNER DE L'ÉVANGILE COMME SOURCE DE L'ÉCOLE CATHOLIQUE ET LE PROPOSER COMME UN CHEMIN DE VIE



DES PAROLES EXPRIMÉES PAR LES ACTEURS DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DU FINISTÈRE

« L'école catholique est une communauté humaine, rassemblée par et autour d'une même conception chrétienne de la personne dont l'Évangile est la source, et qui s'exprime dans un projet éducatif. »

« Les établissements sont, pour un bon nombre de jeunes, le seul lieu où ils entendent une parole d'Évangile. Une évangélisation d'un grand nombre est possible. Des propositions permettent un contact avec l'Église et la foi. »

« L'école catholique est une des communautés de la paroisse. »

« Dans un établissement catholique, la pastorale n'est ni à part, ni facultative : elle fait partie du projet et de la vie de l'établissement. Elle lui donne son identité et son caractère propre. L'organisation de l'établissement doit prévoir des temps, des moyens pour la proposition de la Foi. Il faut offrir la possibilité de découvrir le Christ. »

« Dans une 1ère annonce, quelqu'un réagit à une situation en s'exposant comme croyant. »



VIVRE ET TEMOIGNER DE L'ÉVANGILE COMME SOURCE DE L'ÉCOLE CATHOLIQUE ET LE PROPOSER COMME UN CHEMIN DE VIE



CE À QUOI NOUS SOMMES INVITÉS

PAR LE STATUT DE
L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

- **L'Évangile est à la fois vécu et proposé.** [article 9]
- La **proposition éducative spécifique** de l'école catholique possède ainsi en elle-même **une dimension pastorale** en tant que **mise en œuvre de la mission ecclésiale au service d'une société de justice et de paix**. Cette « **proposition éducative qualifiée** » s'exprime dans le projet éducatif de chaque école ; elle constitue ce que la loi désigne comme le « **caractère propre** ». [article 18]
- **Chaque projet se nourrit des orientations de l'Église**, qui appelle à créer pour la communauté éducative **une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité**. [article 22]
- L'Évangile et les appels du monde à une aide fraternelle commandent une charité éducative, ardente obligation pour tous les projets éducatifs des écoles catholiques. [article 25]
- **Pleinement insérées dans le diocèse** où elles se situent, **les écoles catholiques sont en lien avec les autres lieux d'éducation catholique : les paroisses, les aumôneries, la catéchèse, etc.** [article 28]
- Il revient au chef d'établissement de **veiller à ce que la foi catholique soit proposée à tous et à ce que les chrétiens de la communauté éducative, enfants, jeunes ou adultes, puissent partager leur foi, la célébrer et l'annoncer**. [article 32]
- Chaque **projet éducatif est ouvert à la vie et aux orientations de l'église, en particulier de l'église diocésaine**. Il traduit la manière dont elles animent l'école au cœur du processus éducatif. **Il encourage les chrétiens de la communauté éducative à vivre leur foi chrétienne dans l'école**. La catéchèse et la culture chrétienne y ont toute leur place. [article 127]
- Par délégation du chef d'établissement, et en concertation étroite avec lui, l'adjoint en pastorale scolaire travaille à ce que **l'établissement développe des initiatives et des propositions dans les domaines de la croissance spirituelle des personnes, de leur formation religieuse, de la formation éthique éclairée par l'enseignement social de l'Église, de la Première Annonce, de l'intelligence chrétienne, de la catéchèse, et des célébrations de l'initiation chrétienne**. [article 173]



DES PRIORITÉS ET DES ACTIONS À ENTREPRENDRE, DES PISTES POUR AGIR

- **Vivre** au sein de l'Enseignement catholique les orientations diocésaines 2012-2016 du diocèse de Quimper et Léon : susciter de petites fraternités chrétiennes, servir dans la charité, recevoir le Concile Vatican II, vivre en doyenné, évangéliser en paroles et en actes au cœur du monde.
- **Faire** de l'école un lieu d'éducation animé par l'esprit évangélique.
- **Offrir** à tous et à chacun la possibilité de découvrir le Christ et son Évangile, de la culture chrétienne à la proposition organisée de la catéchèse. Mettre à disposition de tous ceux qui le désirent les moyens de grandir dans la Foi.
- **Insérer** chaque établissement et ses activités dans la vie de l'Église locale (paroisse, doyenné, services et mouvements, Église diocésaine).



PRÉPARER L'AVENIR, ANTICIPER, PENSER LES ADAPTATIONS ET LES DÉVELOPPEMENTS



DES PAROLES EXPRIMÉES

PAR LES ACTEURS DE L'ENSEIGNEMENT
CATHOLIQUE DU FINISTÈRE

« Une démarche prospective et associative à développer, à approfondir et à amplifier sur les points soulevés. Prospective et cohérence commune à développer. »

« L'érosion démographique que connaît le département du Finistère et la mobilité croissante des familles constituent des éléments auxquels il nous faut nous adapter. »

« L'institution doit continuer à impulser des innovations. »

« Pour soutenir l'énergie et le dynamisme en ce qui concerne l'avenir, nous avons développé une solidarité de secteur et nous avons choisi de vivre des temps forts en commun. »

« Le fait ou l'ambition de mutualiser les méthodes et les moyens dans les établissements de l'Enseignement catholique est une nécessité pour le futur. »

5^{ÈME} ORIENTATION

PRÉPARER L'AVENIR, ANTICIPER, PENSER LES ADAPTATIONS ET LES DÉVELOPPEMENTS



CE À QUOI NOUS SOMMES INVITÉS

PAR LE STATUT DE
L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

- **L'école catholique** remplit, au sein de la société, **un rôle public**. À ce titre, elle s'insère pleinement, comme institution éducative, **dans le tissu économique, social et culturel de la cité.**
[article 11]
- L'école catholique propose à tous son projet éducatif spécifique et, ce faisant, elle accomplit **dans la société un service d'intérêt général.**
[article 13]
- **En accompagnant la croissance et le développement des écoles catholiques**, la tutelle veille à ce qu'elles répondent aux **attentes éducatives de la société, sur un territoire social et culturel déterminé.**
[article 184]
- L'implantation de l'Enseignement catholique sur le territoire, la diversité des contextes politiques, économiques, sociaux et ecclésiaux appellent **une adaptation par les acteurs locaux** des structures et modes de fonctionnement aux réalités locales.
[article 229]



DES PRIORITÉS ET DES ACTIONS À ENTREPRENDRE, DES PISTES POUR AGIR

- **Conduire** une politique d'adaptation et de développement inscrite dans une visée prospective.
- **Discerner** et accompagner les évolutions démographiques, sociales, anthropologiques, économiques et construire les réponses éducatives et organisationnelles adaptées.
- **Penser** une évolution de l'animation des établissements en proximité pour renforcer la mutualisation, le travail en commun, la solidarité, l'animation des équipes.
- **Garantir** l'accessibilité à l'Enseignement catholique à tous les élèves et à toutes les familles (accessibilité financière, géographique, offre de formation).
- **Soutenir** la visibilité et le rayonnement du projet de l'Enseignement catholique.



[CAP SUR 2017]

PROJET ÉDUCATIF DE RÉFÉRENCE ET ORIENTATIONS 2014-2017
DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DU FINISTÈRE

**UNE ÉCOLE DE LA PROMESSE
QUI S'ENGAGE POUR LES RÉUSSITES**



POUR ALLER PLUS LOIN, DES TEXTES DE RÉFÉRENCE

- **Statut de l'Enseignement catholique**
publié le 1er juin 2013
 - **Orientations du Diocèse de Quimper et Léon**
promulguées à la Pentecôte 2012
 - **Être professeur dans l'Enseignement catholique,
texte d'orientation approuvé par le Comité
national de l'Enseignement catholique**
le 6 juillet 2007
 - **Annonce explicite de l'Évangile dans les
établissements catholiques d'enseignement,** texte
adopté par le CNEC le 3 juillet 2009 et promulgué par
la Commission permanente le 24 août 2009
 - **Manifeste de l'École catholique au service de
la Nation : un « contrat d'engagements »
pour la réussite de chaque élève**
 - **L'École catholique au seuil du troisième
millénaire,** Congrégation pour l'école catholique
 - **Gravissimum Educationis, Concile Vatican II**
- Etc...